



MAIRIE DE SAINTE-FOY-DE-PEYROLIÈRES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la Haute-Garonne

Mairie de Sainte-Foy-De-Peyrolières

Service Urbanisme

A Sainte-Foy-de-Peyrolières, le

Objet : fissures consécutives à la sécheresse (année)

Pièces jointes : photos (3 maxi)

Monsieur le Maire,

En ma qualité de propriétaire du bien sis (adresse) à Sainte-Foy-De-Peyrolières, je vous informe que mon bien a subi des dommages provoqués par la sécheresse (année) : préciser lesquels (fissures, carrelage soufflé) et leurs emplacements : Pour me permettre de me faire indemniser par mon assureur « dommages » au titre de la garantie « catastrophe naturelle », je vous serai obligé de bien vouloir entreprendre les démarches auprès de la Préfecture en vue d'obtenir la reconnaissance dans tout ou partie de la commune de l'état de « catastrophe naturelle pour des mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et réhydratation des sols ».

L'importance des travaux de remise en état et de consolidation de ma maison est conditionnée par la publication de l'arrêté de catastrophe naturelle dans notre commune et à l'indemnisation de mon assurance que j'ai informé le .../.../... .

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à ma demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués

